



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 juin 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 juin 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question 8), Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL (jusqu'à la question 36 incluse), Mme Iiva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 5), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 6), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire : M. Yves-Michel DAHOUI.

Absents : M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI, M. Julien ACARD.

Procurations de vote : M. Clément DELBENDE à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, Mme Rosa REBRAB à M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT, M. Rémi STHAL à Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Ludovic CROIZIER (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 45 - Bail emphytéotique des 14 octobre et 3 novembre 1980 au profit de Grand Besançon Habitat, 82 - 84 Rue Battant - Avenant n° 2 à bail

**Bail emphytéotique des 14 octobre et 3 novembre 1980
au profit de Grand Besançon Habitat, 82 - 84 rue Battant
Avenant n° 2 à bail**

Rapporteur : Mme l'Adjointe THIEBAUT

	Date	Avis
Commission n° 5	20/06/2018	Favorable unanime

Par acte notarié des 14 octobre et 3 novembre 1980, la Ville de Besançon a concédé un bail emphytéotique au profit de Grand Besançon Habitat pour 4 immeubles et une cour sis 82-84 rue Battant, afin de procéder à une réhabilitation du site.

Ce bail emphytéotique a été conclu à compter du 1^{er} octobre 1980 pour se terminer le 30 septembre 2016, soit une durée de 36 ans. Il a été prolongé de 2 ans par la rédaction d'un premier avenant soit jusqu'au 30 septembre 2018.

Un positionnement partagé avec le bailleur social sur la question du devenir du site n'étant pas encore arrêté à ce jour, il apparaît nécessaire de proroger la durée du bail emphytéotique à nouveau d'une année supplémentaire. Ce temps sera dédié, notamment, à l'étude d'un échange équitable de propriétés entre la Ville, le CCAS et le bailleur social.

Ainsi, il est proposé de proroger la durée initiale du bail emphytéotique d'un an par le biais d'un avenant.

Les frais de notaire seront pris en charge par la Ville de Besançon.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la prolongation d'une année supplémentaire de la durée du bail emphytéotique au profit de GBH,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer tout document intervenant pour acter cette prorogation.

Mme ROCHDI (2), M. ALLEMANN, M. VAN HELLE, M. CURIE et Mme POISSENOT, élus intéressés, n'ont pris part ni au vote, ni au débat.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote 6



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,

Dard

Danielle DARD.

